



COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CONRAD-BRUAT Laurent, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick

Absente : Mme VAN ASSCHE Anabelle

Pouvoirs : M. LUCAS Marc donne pouvoir à Mme MICK RIVES Valérie, Mme LEGRAS Evelyne donne pouvoir à M. CORRE Daniel

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

N° 2024/34

Objet : Modification de la composition des commissions municipales

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L.2121-33 ;

VU la délibération n°2020/24 prise en conseil municipal en date du 19 juin 2020 portant adoption de la liste des commissions municipales et désignant les représentants au sein de ces commissions : Commission Urbanisme et Affaires Foncières, Commission Environnement et Développement Durable, Commission des Finances, Commission Social, Commission Communication et Vie Associative, Commission Travaux ;

VU la délibération n°2024/21 prise en conseil municipal en date du 25 avril 2024 portant modification de la composition des commissions municipales suivantes : Commission Environnement et Développement Durable et Commission Social ;

CONSIDÉRANT les démissions de quatre conseillers municipaux, Monsieur Jean-Pierre DHONT, Monsieur David FONSECA, Madame Séverine MARCHE et Madame Elodie SARAGOSA, en date du 23 septembre 2024 ;

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder au remplacement de ces conseillers au sein des instances dont elles étaient membres et ainsi de modifier la composition des commissions suivantes :

- Commission Urbanisme et Affaires Foncières,
- Commission des Finances,
- Commission Social,
- Commission Travaux ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.2121 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations pour désigner les représentants au sein de ces commissions ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE que la désignation des membres se fera par un vote à main levée.

MODIFIE la composition des commissions suivantes :

- **COMMISSION URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES :**

Présidence : Maire	
Membres :	M. CONRAD-BRUAT Laurent
	M. BALDY Patrick
	M. GAULE Sylvain
	Mme VAN ASSCHE Anabelle
	M. SERPETTE Patrick

- **COMMISSION DES FINANCES :**

Présidence : Maire	
Membres :	M. LUCAS Marc
	Mme JOURDAN Patricia
	Mme CORRE Daniel
	M. GAULE Sylvain
	Mme LEGRAS Evelyne

- **COMMISSION SOCIAL :**

Présidence : Maire	
Membres :	M. BALDY Patrick
	M. BLANQUART Jean-Marc
	Mme JOURDAN Patricia
	Mme BOUILLER Virginie
	Mme MARECHAL Laura

- COMMISSION TRAVAUX :

Présidence : Maire	
Membres :	M. CORRE Daniel
	Mme LEGRAS Evelyne
	M. SERPETTE Patrick
	M. BALDY Patrick
	Mme MARECHAL Laura
	M. GAULE Sylvain

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 26 septembre 2024

Pour extrait conforme

Le Maire,
Valérie MICK RIVES

